



COMMUNIQUE

Visite du Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Équipement du Transport et de la Logistique chargé du Transport à Essaouira (1^{er} novembre 2013)

Suite à l'accident tragique d'un autocar survenu Mercredi 30 Octobre 2013 à 19H25 sur la route nationale n°1 au PK 787 dans la province d'Essaouira qui a fait 13 morts, 13 blessés graves et 16 blessés légers, Mr. Mohamed Najib BOULIF, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique chargé du Transport, s'est rendu vendredi 1^{er} Novembre 2013 dans les provinces de Marrakech et Essaouira pour s'enquérir de l'état des victimes de l'accident qui sont hospitalisés à l'hôpital provincial Mohamed Ben Abdellah d'Essaouira. Il a, ensuite, tenu une réunion urgente avec les cadres du Ministère chargés d'enquêter sur les causes de cet accident.

Il s'est avéré, d'après les premières enquêtes, que le conducteur roulait à grande vitesse en doublant sur un virage au moment de l'accident. Ce qui lui a fait perdre la maîtrise de l'autocar et a entraîné son renversement. Ceci confirme le taux avancé par le Ministère précédemment qui révèle que 80 % des causes des accidents de la circulation dans notre pays sont dus au facteur humain relatif, précisément au comportement des conducteurs.

Il convient de noter que le Maroc a enregistré durant l'année 2012 près de 18.949 accidents qui ont causé 4167 morts et 12.251 blessés graves et 90.099 blessés légers. Ce qui coûte à l'économie nationale environ 12 milliards de dirhams par an. Et bien que la proportion des accidents mortels ait enregistré une baisse de 11 % pendant les huit premiers mois de 2013, nous avons cependant besoin d'intensifier les efforts et la contribution de tous pour arrêter cette guerre non déclarée qui fait encourir à l'état d'énormes pertes.

Dans ce cadre, le Ministère a mis en place un programme d'aménagement dédié à la sécurité routière qui s'étend jusqu'en 2017 et qui envisage le traitement 429 points noirs et la construction de 990.000 mètres de barrières de protection sur les routes de montagne, ainsi que la construction de 567 km de voies pour les vélos, motocycles et piétons pour un coût de 3 milliards de dirhams, en plus du contrôle et du suivi, des programmes de formation, de communication et de sensibilisation pour la prévention des accidents de la circulation.

